

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 juin 2025

### TRANSPORTS

#### **Réouverture partielle du parking Méjanès à Aix-en-Provence**

**Les travaux menés par la Métropole Aix-Marseille-Provence ces trois derniers mois ont permis la remise en conformité du système de sécurité incendie et la réhabilitation des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'ouvrage. À l'issue de ces interventions, la commission de sécurité a émis un avis favorable permettant la réouverture progressive du site. Par arrêté du Maire en date du 28 mai 2025, la réouverture partielle du parking public Méjanès a été autorisée, permettant la mise à disposition de 361 places (168 au R3 et 193 au R4).**

Fermé par arrêté administratif le 12 février dernier, le parking Méjanès a fait l'objet de mesures temporaires de relogement : les 335 abonnés ont été répartis dans d'autres parcs métropolitains, et des solutions spécifiques ont été proposées aux copropriétaires en lien avec la ville d'Aix-en-Provence (places au parking Rotonde et au parc relais Colonel Jeanpierre).

Pour rappel, le parking compte 774 places publiques, et 640 places privées, pour les résidents de la copropriété de l'esplanade de l'Arche. Afin de garantir une réouverture rapide en toute sécurité, la Métropole Aix-Marseille-Provence a appliqué les mesures conservatoires du schéma directeur validé par la sous-commission de sécurité, limitant l'occupation à une place sur deux afin de réduire le risque incendie.

La partie privative reste fermée à ce stade. Le parking a rouvert aux abonnés dès le 31 mai 2025. Pour des raisons de sécurité, et de manière transitoire, les véhicules électriques et hybrides ne sont plus admis sur le site : le règlement intérieur a été mis à jour en conséquence. Les travaux de sécurisation complète débuteront en juillet 2025 pour une durée de 16 mois.